
LA VILLE DE GRANBY SE VOIT ACCORDER LA CERTIFICATION ISO 37001

Granby, le 16 juin 2021. — Suite logique de la politique anticorruption votée par Granby en 2019, la certification ISO 37001 relative au management anticorruption a été délivrée à la Ville le 14 juin, par l'organisme indépendant PECB-MS, à la suite d'un audit qui s'est tenu au cours des semaines du 24 et du 31 mai 2021. Cela vient confirmer que Granby se distingue par sa rigueur, et qu'elle place l'intégrité en haut de sa liste de valeurs.

ISO 37001 certifie en effet que les pratiques en matière de management anticorruption de la Ville respectent les exigences internationales. Il s'agit de la première ville au Québec à obtenir la certification.

La satisfaction du travail accompli

La nouvelle est accueillie avec un grand enthousiasme du côté des élus, mais ceux-ci sont conscients du travail qui a été réalisé. « On est déjà très outillés et nos processus sont clairs, mais on voulait quand même se doter d'un système de management anticorruption rigoureux. Je considère que ce sont toutes les Granbyennes et tous les Granbyens qui profitent de cette certification. Collectivement, nous pouvons nous féliciter! » a déclaré le maire Pascal Bonin.

Déjà, la politique anticorruption adoptée en 2019 faisait suite à la volonté du conseil municipal et de la Direction générale de la Ville de Granby d'établir et de maintenir un système de gestion anticorruption conforme à la norme internationale ISO 37001. Le tout afin de pouvoir garantir à la population de Granby une administration qui œuvre dans un souci de transparence et d'intégrité.

Les efforts se poursuivront

Maintenant que la Ville a la certification en main, elle doit mettre en œuvre un plan d'amélioration continue, réviser son analyse des risques et ajouter des mesures de contrôle, de même que procéder à la révision de tous les documents du SMAC (système de management anticorruption). De la formation et de la sensibilisation s'avéreront également importantes pour garder le haut niveau de rigueur mis de l'avant et conserver la certification, qui doit être renouvelée chaque année.

Car l'idée est de poursuivre les efforts. Un tel système de management vise à promouvoir une culture anticorruption au sein de l'administration de la Ville, et à mettre en œuvre les moyens de contrôle appropriés pour faciliter la détection de la corruption et en réduire

l'incidence. On comprend que cela nécessite une vigilance continue, pour répondre aux exigences définies par la norme ISO 37001.

Un long processus

Michel Pinault, le directeur général de la Ville, a tenu à souligner le travail de la conseillère principale en intégrité dans ce dossier : « Il nous faut remercier et féliciter Renée Roy, qui a fait un travail remarquable comme *Lead Implementer*. Elle nous a accompagnés tout au long du processus. J'aimerais aussi en profiter pour remercier l'ensemble des employés municipaux pour leur rigueur au travail. C'était une décision audacieuse de la part de la Ville d'implanter un tel système, et ça ne pourra qu'être bénéfique pour la population. »

Au-delà de la fierté, la Ville mesure le privilège qui accompagne une telle certification, et elle entend bien poursuivre ses efforts pour la conserver.

(30)

Source : Marc Antoine Morin
Division des communications
450 775-5549